

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE L'ADOPTION DU BUDGET 2025

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont tenue à la salle Lévis St-Yves, mercredi 15 janvier 2025 à 19 h 00.

Sous la présidence de Monsieur Michel Pelletier, maire. Sont aussi présents les membres du conseil suivants :

Martin Harvey	siège no 1
Doris Jetté	siège no 2
Regent Michaud	siège no 3
Sylvie Lacoursière	siège no 4
Denis Bergeron	siège no 5
Georges Lysight	siège no 6

Les membres du conseil formant quorum, chacune de ces personnes s'étant identifiée individuellement.

L'AVIS DE CONVOCATION

Conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal, étant tous présents, ils renoncent individuellement à l'avis de convocation.

Tous les conseillers présents renoncent à l'avis de convocation.

023-01-2025

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h06 sous la présidence de monsieur Michel Pelletier, maire.

Assiste également à la séance Madame Mamou Kaba, directrice générale et greffière-trésorière.

Afin d'alléger la séance, à défaut de manifester son désaccord lors de la présentation d'une proposition, il sera présumé que tous les membres du conseil présents sont d'accord avec les décisions prises à la présente assemblée.

024-01-2025

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Martin Harvey appuyé par madame la conseillère Sylvie Lacoursière et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont adopte l'ordre du jour tel que présenté.

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 2. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2025**
- 3. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 4. CLOTURE DE L'ASSEMBLÉE**

025-01-2025

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2025

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Regent Michaud appuyé par monsieur le conseiller Martin Harvey et majoritairement résolu que

le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont, d'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2025 telles que présentées en annexe.

Prévisions budgétaires pour l'année 2025

RECETTES

Taxes générales	328 657 \$
Tarification services municipaux	238 083 \$
Compensations tenant lieu de taxes	90 197 \$
Autres revenus de sources locales	53 025 \$
Prévision pour carrière et sablière	550 000 \$
Transferts conditionnels	179 613 \$

TOTAL DES RECETTES	1 439 575 \$
---------------------------	---------------------

DÉPENSES

Administration générale :

Conseil municipal	71 944 \$
Application de la loi	9 000 \$
Gestion financière et administrative	294 229 \$
Greffé	12 483 \$
Évaluation	9 738 \$
Autres	25 851 \$
	423 245 \$

Sécurité publique

Police	50 461 \$
Sécurité incendie	104 538 \$
Sécurité civile	2 000 \$
Autres	\$
	156 999 \$

Réseau routier

Voirie municipale	199 286 \$
Enlèvement de la neige	172 280 \$
Éclairage de rues	5 000 \$
Signalisation et affichage	2 250 \$
Transport en commun	3 211 \$
	382 027 \$

Hygiène du milieu

Approvisionnement et traitement de l'eau potable	52 700 \$
Réseau de distribution de l'eau potable	13 200 \$
Réseaux d'égouts	25 800 \$
Matières résiduelles	77 650 \$
Matières recyclables	61 184 \$
Quote-Part cours d'eau	920 \$
	231 454 \$

Aménagement et urbanisme	
Aménagement, urbanisme et zonage	24 511 \$
Industries et commerces	625 \$
Tourisme	\$
Autres	\$
	25 136 \$

Loisirs et culture	
Parcs et terrains de jeux	18 350 \$
Activités récréatives	10 000 \$
Autres organismes	2 000 \$
Bibliothèque	63 137 \$
	93 487 \$

Frais de financement	
Frais de banque	120 \$
Fond dépenses élections	8 000 \$
Acquisition d'immobilisation	119 107 \$
	127 227 \$

TOTAL DES DÉPENSES 1 439 575 \$

Explication des secteurs d'activités de fonctionnement	
Revenus	
Taxes générales	Principal revenu de la Municipalité basé sur la valeur des propriétés
Tarification services municipaux	Eau, égout, matières résiduelles
Compensations tenant lieu de taxes	Compensation des gouvernements
Autres revenus de sources locales	Sécurité incendie, licence et permis, administration générale, mutation, banque
Prévision pour carrière et sablière	Redevance carrière et sablière
Transferts conditionnels	Subventions réseau routier, passage à niveau

CONFORMÉMENT à l'article 957 du Code municipal, le budget sera distribué dans la prochaine parution du journal "Le Prémontexte".

Monsieur le maire demande le vote : 3 contre et 4 pour

Madame la conseillère Sylvie Lacoursière	}	Contre
Madame la conseillère Doris Jetté		
Monsieur le conseiller Georges Lysight		
Et		
Monsieur le conseiller Denis Bergeron	}	Pour
Monsieur le conseiller Regent Michaud		
Monsieur le conseiller Martin Harvey		
Monsieur le maire Michel Pelletier		

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

026-01-2025

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Regent Michaud appuyé par madame la conseillère Sylvie Lacoursière et résolu de clore la présente séance à 19h24.

Michel Pelletier, maire

Mamou Kaba, Directrice générale et greffière-trésorière

Je, Michel Pelletier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.